

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Boîtes de 1, 2, 3, 4, 6, 8, 12, 24, 30, 60, 90 ou 150 pipettes

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Effipro 134 mg solution pour spot-on

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Une pipette de 1,34 ml contient :

Fipronil 134 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1, 2, 3, 4, 6, 8, 12, 24, 30, 60, 90 ou 150 pipettes



4. ESPÈCES CIBLES

Chiens moyens > 10 – 20 kg.

5. INDICATIONS

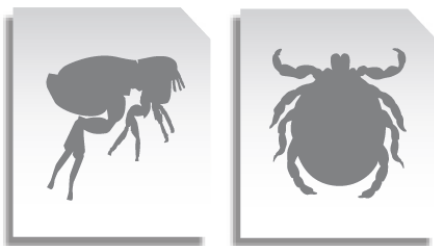
Pour les médicaments vétérinaires non soumis à ordonnance.

Traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides* spp.) et les tiques (*Dermacentor reticulatus*).

L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par des puces adultes persiste jusqu'à 8 semaines.

Le médicament vétérinaire a une efficacité acaricide persistante jusqu'à 4 semaines contre les tiques (*Rhipicephalus sanguineus*, *Ixodes ricinus*, *Dermacentor reticulatus*). Si des tiques appartenant à certaines espèces (*Rhipicephalus sanguineus* et *Ixodes ricinus*) sont présentes au moment de l'application du produit, elles peuvent ne pas toutes être tuées dans les premières 48 heures, mais peuvent l'être au cours de la première semaine.

Le médicament vétérinaire peut être intégré dans un programme thérapeutique de traitement de la Dermatite par Hypersensibilité aux Piqûres de Puces (DHPP) si celle-ci a été préalablement diagnostiquée par un vétérinaire.



Puces et tiques

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Spot-on
Usage externe uniquement.



7. TEMPS D'ATTENTE

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à une température ne dépassant pas 30°C. À conserver dans un endroit sec. À conserver dans l'emballage d'origine.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VIRBAC

14. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/5993021 3/2009

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR UNITÉS DE CONDITIONNEMENT
PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

1 blister

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Effipro



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

134 mg
> 10 – 20 kg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR UNITÉS DE CONDITIONNEMENT
PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

1 pipette

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Effipro



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

134 mg
> 10 – 20 kg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}